L'ECHO

commune de Querne

Un Village bien vivant…

Janvier 2024 N°69

Des Courtines

Sommaire

Actus Duernoises
Conseil Municipal
OM
APED
Classes en 4
Ecole des Courtines
Asso des familles
ASED
CAD
Pause Duernoise
Bibliothèque
Exposition peinture
Bien-être
Cinéma
CAPDLP

****

En février

l'EDC sera monté par : CAD

Afin de limiter au maximum le risque d'erreur,
les articles doivent nous parvenir **le 15 du mois au plus tard**
et sur l'adresse suivante :

echo.des.courtines@duerne.fr

PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 DECEMBRE 2023 – 19H00

L'an deux mille vingt-trois, le sept du mois de décembre, à dix-neuf heures, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30/11/2023 **Quorum : 8**

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Cédric FONT ; Mme Noémie VILLARD ; Mme. Claudie BARCET ; M. Anthony CUNHA ; M. Laurent GIAUFFRET ; M. Yves MAHY ; Mme. Elodie MARION ; Marianne MASSON ; M. Maurice PETRE.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse FAYOLLE

Absents excusés ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; Mme. Marie-Line BALMONT

****

ORDRE DU JOUR

- ☐ Approbation du Procès-Verbal de la séance du jeudi 9 novembre 2023
- ☐ Décision modificative n°1 budget communal
- ☐ Financement dispositif paragrêle
- ☐ Choix des entreprises pour le marché de mise en sécurité de l'église
- ☐ Révision du PLU
- ☐ Point sur les travaux des vestiaires
- ☐ Questions diverses
  - Date distribution sacs poubelles
  - Date élections européennes
  - Divers

****

Avant le démarrage du conseil, Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour : choix de l'assurance « dommage aux biens » suite à l'appel d'offre. Le conseil est d'accord pour rajouter ce point à l'ordre du jour.

☐ **APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/11/2023 :** M. le Maire après avoir résumé les points à l'ordre du jour et sans remarque complémentaire demande aux conseillers d'approuver le précédent procès-verbal de séance, ce qu'ils acceptent à l'unanimité

☐ **DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNAL**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que certaines dépenses n'avaient pas été prévues au budget primitif 2023.

Il convient donc de réaliser une décision modificative afin de prévoir les crédits nécessaires :

Dépenses		**Recettes**	
Article 66111	+ 6 200 €	Article 70311	+ 2 300 €
Article 739211	+ 23 000 €	Article 752	+ 4 900 €
Chapitre 012	- 12 000 €		
Chapitre 022	- 10 000 €		
TOTAL DEPENSES	**7 200€**	**TOTAL RECETTES**	**7 200€**

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

☐**DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ACTIVITES COMMERCIALES**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que des sommes sur les comptes de TVA sont en attente à la Trésorerie depuis plusieurs années. Il convient de régulariser cela par un mandat au 678 afin de solder ces comptes.

Cependant les crédits n'ont pas été prévus au budget activités commerciales 2023. Il convient donc de prévoir les crédits nécessaires à l'article correspondant grâce à l'écriture suivante :

Article 678 = + 340€
Article 615221 = - 340€

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

☐**FINANCEMENT DISPOSITIF PARAGRELE**

M. le Maire rappelle que le dispositif paragrêle repose sur un large réseau de bénévoles et qu'il a été mis en place en 2019 pour les communes du Rhône. Depuis 2020, le financement de ce dispositif dont les résultats sont encourageants est assuré par la communauté de communes et les communes via une convention.

En 2023, lors du conseil communautaire du 18 juillet, il sera proposé que la participation demandée par l'association fixée au totale à 0,96 €/ habitant se répartisse ainsi :

- 0,59€/ habitant pris en charge par la CCMDL soit 17 985,56€
- 0,37€ /habitant pris en charge par les communes soit 11 279,08€

Pour la commune de Duerne, le montant s'élève à 307,10€.

Le conseil municipal valide à l'unanimité ces montants.

☐**CHOIX DES ENTREPRISES POUR LE MARCHE DE MISE EN SECURITE DE L'EGLISE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la décision d'entreprendre des travaux de sécurisation et de confortement des voutes de l'église de Duerne, ainsi que l'avis d'appel à la concurrence paru dans le journal du Bâtiment et du TP en date du jeudi 26 octobre 2023.

Monsieur le Maire dépose sur le bureau de l'assemblée :

- Le procès-verbal d'ouverture des plis
- Le rapport d'analyse des offres de l'équipe d'ingénierie

L'analyse des offres fait apparaitre une note de 93/100 pour l'entreprise DELUERMOZ et une note de 87,52/100 pour le groupement FREYSSINET / COMTE.

Il propose au conseil municipal de suivre l'avis de l'équipe d'ingénierie et de retenir l'offre de base de l'entreprise DELUERMOZ pour un montant de 278 223 € HT.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

☐**REVISION DU PLU**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la commune est confrontée à plusieurs blocage avec son PLU actuel et qu'il convient de lancer une révision de celui-ci.

Il explique avoir lancé une consultation auprès de plusieurs bureaux d'études pour nous aider dans cette procédure.

Seul le bureau d'étude Réalités a fait une offre pour un montant de 6 820€ HT.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de lancer la révision du PLU et de choisir le bureau d'étude Réalités pour cette révision. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

☐ **AVENANTS TRAVAUX DES VESTIAIRES**

Monsieur le Maire présente 2 avenants reçus en mairie :

- Entreprise SELIFIDA : + 320 € HT
- Entreprise SMC JOURNET : + 900 € HT

Le conseil municipal les valide à l'unanimité.

☐**CHOIX DU CONTRAT D'ASSURANCE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal ce qui a été dit lors du dernier conseil municipal.
L'offre retenue par la CCMDL est celle de GROUPAMA :

- Avec franchise de 250 € : 9 105,20€
- Avec franchise de 600 € : 8 404,80€
- Avec franchise de 1 000€ : 7 704,40€

Le conseil municipal avait en novembre choisi de valider l'option avec une franchise à 1000€.
Cependant le marché étant passé en commun avec les autres communes de la communauté de communes, il convient de choisir tous la même option, à savoir une franchise à 600€.
Le conseil accepte à l'unanimité.

☐**QUESTIONS DIVERSES**

- L'APED a demandé la gratuité des salles occupées pour la course de caisse à savon car ils n'ont pas fait beaucoup de bénéfice. Le conseil accepte de leur accorder la gratuité.
- **La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 11 janvier 2024**

Fin de séance à 20h30.

Le Maire,
Benoit VERNAISON

Affiché en Mairie le 15/01/2024

Redevance Ordures ménagères - badge déchetterie

- - - - - - -

Par délibération en date du 19 décembre 2023, la Communauté de Commune des Monts du Lyonnais a souhaité apporter quelques modifications concernant l'échéancier des règlements de la Redevance Ordures ménagères :

Concernant les usagers prélevés :

à partir de 2024 le nombre de prélèvements passera de 2 à 4 ;
les prélèvements auront lieu en mars, juin, septembre et décembre (fin de mois)

Concernant les usagers non prélevés :

à partir de 2024 la Redevance sera envoyée en mai (fin de mois)

Nous rappelons que les enfants étudiants locataires ou en internat sont facturés 0,5 part sur présentation annuelle d'un justificatif de scolarité et d'hébergement payant.

Concernant le badge d'accès en déchèterie qui est nécessaire depuis le 1er octobre :

Ci-joint l'explication afin de créer l'espace personnel sur le Portail déchets et demander le badge d'accès en déchèterie.

Et également les liens du site internet de la CCMDL concernant le badge d'accès en déchèterie et **les nouveaux horaires des déchèteries**

2 déchetteries :

A Montrottier :
Les Auberges
69770 Montrottier

A St Martin en Haut :
150 Chemin de la Renaudière
69850 St Martin en Haut

Horaires d'accès :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h45
Fermées les mardis, dimanches et jours fériés
04 74 26 28 88

À partir du 1er octobre, nouvelle modalité d'accès aux déchèteries ! | Communauté de communes des Monts du Lyonnais (cc-montsdulyonnais.fr)

Deux déchèteries à votre disposition | Communauté de communes des Monts du Lyonnais (cc-montsdulyonnais.fr)

portail-dechets.cc-mdl.fr

notre nouvelle plateforme en ligne pour faciliter
toutes vos démarches relatives à la gestion de vos déchets

Payer votre redevance

Demander une carte d'accès en déchèterie

Depuis le 1er octobre, les déchèteries sont accessibles uniquement avec une carte d'accès nominatif

Déclarer un changement de situation

Créez dès maintenant votre epace personnel à l'aide de **l'identifiant portail** présent sur votre facture ci-jointe

SERVICE DE GESTION COMPTABLE GIVORS
1 RUE JACQUES PREVERT
69700 GIVORS
TEL : 04 78 73 03 97 - 04 78 48 42 06
Ouverture au public : Lundi au Vendredi 08h45-12h00
Sur rendez-vous le mercredi

Emetteur de la créance :
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES MONTS DU LYONNAIS
TEL: 04 37 20 13 09
SIRET : 200 066 587 00011
https://cc-montsdulyonnais.fr/redevance-ordures-menageres
Horaires : 9h - 12h 14h - 17h

Code usager : 666
Identifiant Portail : 3XXXXXXX
Abonné : M DUPOND JEAN
Adresse : 138 RUE DU LAC
69610 LES HALLES

Lors de votre 1ere connexion,

> **Demandez votre carte d'accès en déchèterie**

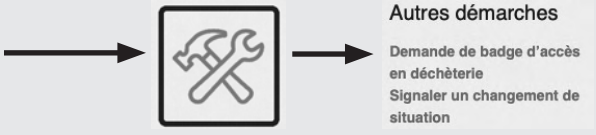

> **Vérifiez vos informations personnelles**
(mail, adresse, nombre de personnes au foyer...). Ces informations nous permettront de communiquer plus facilement avec vous, elles constituent également notre base de facturation. Leur mise à jour est donc importante pour éviter toute erreur.

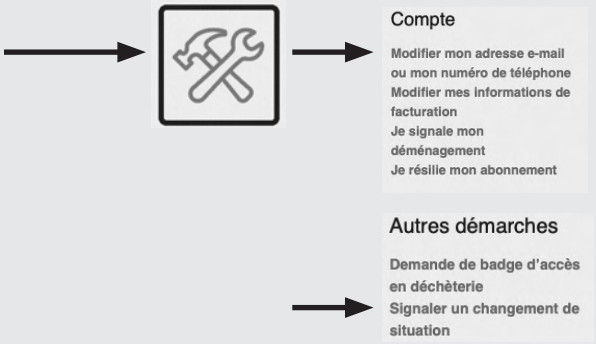

En 2023 la part de la redevance passe de 75 à 85€, pourquoi une hausse de 10€ ?

Monts du Lyonnais
Communauté de communes

Les dépenses du service augmentent de 28,9%, quels sont les principaux postes concernés ?

Gestion des véhicules de collecte

Hausse du prix du carburant
+46 000 €

Solution à mettre en place
Optimiser les tournées en favorisant la collecte en point de regroupement.

Entretien des véhicules
+60 000 €

L'entretien de nos véhicules est indispensable pour assurer le service de collecte dans les meilleures conditions.

Achat des sacs de collecte

Hausse du prix des sacs jaunes et noirs fournis aux usagers +60 000 €

Solution à mettre en place
Diminuer voire supprimer l'achat de sacs jaunes et déposer les emballages en vrac dans les bacs ou colonnes.

Traitement des déchets collectés

Hausse des coûts de traitement du contenu des bennes des déchèteries
+128 039 €

Solution mise en place
Détourner un maximum de déchets de la benne tout-venant en ouvrant de nouvelles bennes pour le placo plâtre et les fenêtres.

Hausse du coût de traitement des déchets des sacs noirs
+137 280 €

Solution mise en place
Depuis le 1er janvier 2023, le mode de traitement de nos déchets a changé : ils sont désormais incinérés plutôt qu'enfouis. Si nous avions persisté dans l'enfouissement, cela aurait entraîné une augmentation des coûts de 300 000 €, alors que l'incinération implique tout de même une hausse de 137 280 €.

Pour équilibrer ces nouvelles dépenses, des recettes

- ✓ **La redevance payée par les ménages et les professionnels**
  +10€/part équivaut à une recette supplémentaire de 398 000€
- ✓ **Les recettes des ventes matières** (emballages et ferraille en déchèterie)
- ✓ **La facturation des apports des professionnels en déchèterie**

Vous pouvez aussi participer à cette maitrise de la hausse des coûts en réduisant le volume des déchets que vous mettez dans vos sacs noirs et en triant vos emballages au maximum.

LES MEMBRES DE l'APED ORGANISENT UNE

VENTE DE BRIOCHES A DOMICILE

LE SAMEDI 20 janvier 2024, DE 9H à 12H

Nous espérons vous trouver nombreux chez vous et vous remercions de réserver le meilleur accueil à nos bénévoles, petits et grands !

Ils passeront dans les maisons du village et de la proche campagne.

Le bénéfice de cette vente servira à financer les différents projets de l'école.

Nous lançons par ailleurs un appel à tous les parents qui souhaiteraient nous donner un peu de leur temps sur cette matinée pour nous accompagner dans cette vente. Pour cela, vous pouvez contacter la Présidente Julie au 06.51.21.79.36

CLASSE EN 4 DUERNE

Le dimanche 19 mai, les classes auront lieu sur notre commune.

Pour les nouveaux Duernois, si vous souhaitez participer à cet événement merci de contacter Marco au 06 52 49 29 40 .

Le tarif et les modalités de cette journée sont en cours de préparation, nous en saurons plus après le bal du 20 janvier et le repas du 17 mars (organisés par la classe en 4 afin de réduire le prix de cette journée et aussi faire vivre notre village).

Merci de vos réponses.

Et pour finir, la 4 c’est la meilleure !!!

Le bureau .

Ecole Des Courtines

La Gazette des écoliers

Janvier

Célébration de Noël.

Le vendredi 22 décembre, nous avons fait une petite célébration de Noël avec tous les enfants de l'école. Nous avons regardé un petit film racontant l'histoire de la naissance de Jésus et nous avons chanté.

Repas de Noël.

Le Jeudi 21 décembre, les enfants ont eu le repas de Noël et presque tous étaient présents. C'est un moment très convivial.

Un grand merci aux bénévoles venus aider au service.

Spectacle de Noël !

Le mardi 19 décembre, nous avons eu un spectacle de Noël financé par l'APED.

Il s'intitulait « Noël dans les tuyaux » de la compagnie « Planète Mômes ».

C'était une animation interactive où les enfants participaient au spectacle.

ADHESION 2024

Pensez à renouveler votre adhésion

à l'association des familles !

DATES A RETENIR :

* Sortie ski à Margeriaz : **samedi 27 janvier**

* Bal du carnaval : **vendredi 16 février**

* Thé dansant : **1er mai**

* Journée animation enfants : **vendredi 5 juillet**

* Sortie « parcours Ninja »/ accrobranche à Yzeron : **fin août**

* Places au cinéma de St Martin en Haut au tarif de 4 euros (à récupérer auprès de l'association)

RAPPEL

L'adhésion à l'association des familles est nécessaire pour bénéficier de l'accueil de loisirs cet été

Pour adhérer, merci de remplir le formulaire ci-dessous. A déposer dans la boite à lettre de la mairie ou au vival accompagné du règlement de **12 euros** (chèque à l'ordre de l'association des familles de Duerne ou espèce)

Pour toutes informations : adfduerne@yahoo.fr

NOM :

ENFANT 1 : Date de naissance :

ENFANT 2 : Date de naissance :

ENFANT 3 : Date de naissance :

ENFANT 4 : Date de naissance :

Adresse Mail : Téléphone :

Règlement : chèque ou espèces

AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités de notre association, des photos et/ ou vidéos de votre (vos) enfant(s) peuvent être prises et utilisées en vue du promouvoir nos activités.

Nous sollicitons donc votre autorisation. Je soussigné(e)_____-_____,

agissant en qualité de_____,

O Autorise la prise de photos et/ou vidéos de mon (mes) enfant(s)

(nom(s), prénom(s))…… par l'association des familles de Duerne,

O Autorise l'association à diffuser ces images soit

-Sur la page Facebook de l'association

-Sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir l'association. **Signature :**

ASSOCIATION DES FAMILLES
69850 DUERNE

BAL DU CARNAVAL

Vendredi 16 février 2024

de 17h15 à 19h15

Salle Des Fêtes de Duerne

Pour les enfants de 3 à 12 ans avec musique et jeux.

(Les enfants peuvent venir déguisés)

Goûter offert

Gratuit pour les familles adhérentes –
3€ par enfant pour les familles non adhérentes

Merci de vous inscrire avec le coupon ci-dessous. A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à renvoyer complété par mail
adfduerne@yahoo.fr

Famille……. participera au bal du carnaval

Prénom de(s) l'enfant(s) + âge: ……..

……..

……

Téléphone des parents:……
Nb d'enfants: …… adhérents

…… non adhérents X 3€ =

Merci de préciser si vous autorisez vos enfants à rentrer seuls après le bal.

L'A.S.E.D (Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Duerne) vous souhaite ses meilleurs vœux et une très belle année 2024.

Nous vous rappelons qu'il faut noter la date du **10 mars 2024** pour vous régaler avec un repas qui sera organisé à la pause duernoise et qui vous sera précisé dans le prochain Écho des Courtines.

Et pour bien commencer l'année, les lunettes duernoises en forme d'église sont désormais disponibles au rendez-vous des saveurs où François et Karine se feront un plaisir de vous proposer 3 parfums : 2 confitures et 1 chocolat à 1,80 €uros la lunette duernoise.
La moitié de la somme reviendra à l'association pour la sauvegarde de l'église de Duerne.

****

Annonce :

Particulier donne un orgue électronique en très bon état.
Venez le voir en nous contactant au 04 78 19 10 62

Le Comité d'Animation de DUERNE vous souhaite une très BONNE ANNEE 2024 !

En avant première voici le programme de notre soirée cabaret prévue pour le printemps prochain…

A ne pas manquer !

Romy Chenelat et Céline Iannuci

Du rire, une énergie débordante, un duo de choc!

RESERVATIONS

HelloAsso QRcode

Soirée Cabaret 2024

Office du Tourisme 04.78.48.64.32

Possibilité 'Planche Apéritive'

A LA PAUSE DUERNOISE

SOIREE CREPES

fêtons la chandeleur !

2€ la sucrée
4€ la salée

A PARTIR DE 18H00

Vendredi 2 février

Café Littéraire

Nous démarrons l'année avec notre premier café littéraire le jeudi 18 janvier à 14h00.

Nous souhaitons vous proposer un temps de partage pour échanger sur un coup de cœur (ou pas), un auteur, un thème, un livre, un BD, un documentaire.

Vous pouvez tout simplement venir juste écouter aussi.

L'idée serait de passer un moment convivial autour d'une tasse de thé ou de café, un verre de jus de fruits…

Un petit groupe est déjà inscrit mais vous serez les bienvenus !

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler au 04 37 20 02 45 ou par mail à : bibliotheque@duerne.fr

A bientôt !

L'équipe bibliothèque

A vos agendas !

- Porte ouverte le **dimanche 21 janvier de 10h00 à 12h00**, pensez également à renouveler vos cotisations

- **Samedi 3 février** : exposition des dessins des élèves de Farnaz Pishro pour 3 semaines

- **Samedi 10 février** : vernissage en présence de Farnaz qui présentera les peintures avec une personne qui viendra l'interviewer à la bibliothèque pendant la permanence

- Le mois de février des bibliothèques du réseau sera le mois des contes : des histoires seront contées lors de la venue des classes à la bibliothèque le **mardi 6 février**

Quelques nouveautés !!

Vous pourrez les découvrir lors de notre porte ouverte

le dimanche 21 janvier de 10h00 à 12h00

Adultes

À l'ombre des souvenirs interdits de Christian Laborie
L'encre Rouge de Richard Héritier
(qui était venu présenter et dédicacer ses romans)

Enfants :

Le journal d'un dégonflé tome 18 prise de tête
La sorcière Crabibi

BD La guerre des Lulus tome 9 Régis Hautière

Chers lecteurs, nous vous souhaitons une année remplie de lectures et d'animations !

Cette année encore, le nombre de prêts a beaucoup augmenté grâce aux choix des nombreux livres du réseau qui circule : 1205 prêts de plus que l'année 2022 pour la bibliothèque de Duerne.

Toute l'équipe de la bibliothèque de Duerne

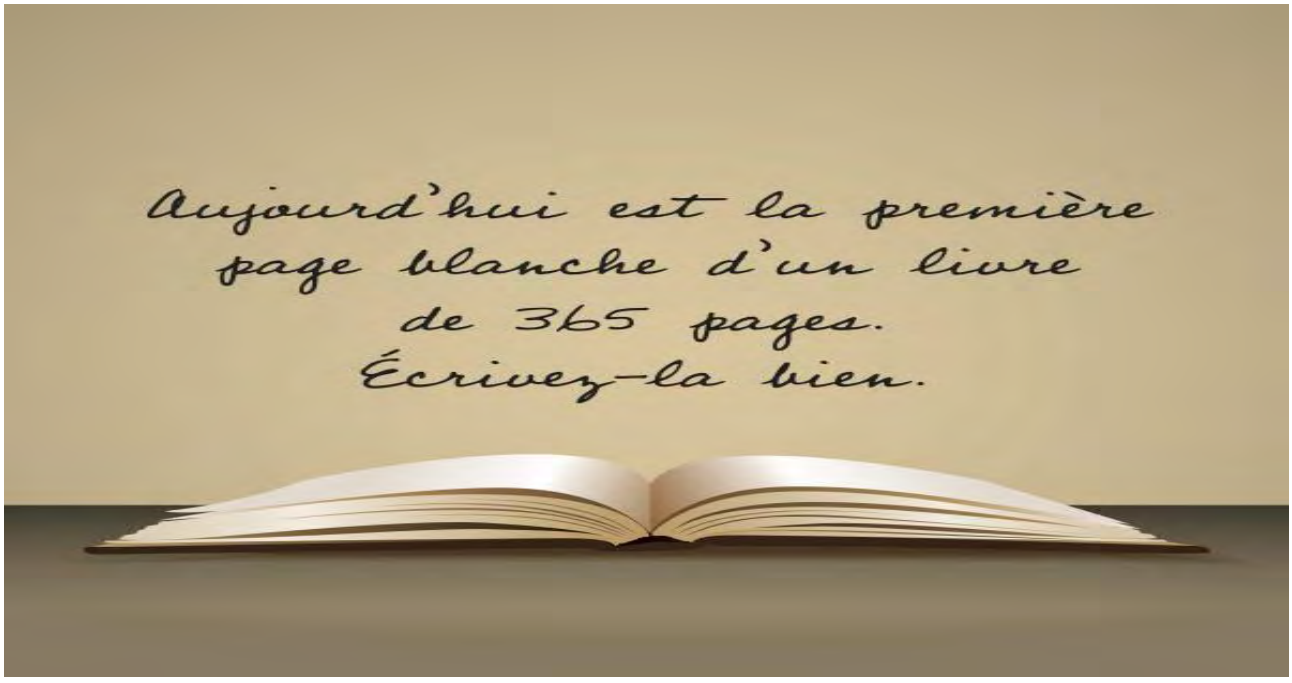

Bonjour Cher Duernoise, Duernois
À partir du 3 Février 2024 il y aura une exposition à la bibliothèque de Duerne des splendides œuvres artistiques de mes élèves lors des cours d'art visuel à Duerne
Avec le vernissage qui aura lieu le 10 Février à 10h en présence des artistes

J'ai un flyer ci-dessous (lien Google drive), pouvez-vous l'intégrer dans l'écho des courtines

https://drive.google.com/file/d/1nr87XmIK3FMJFkdYGjCZGjWPqaah2vPE/view?usp=sharing

https://drive.google.com/file/d/1V2LW3Mo66t3OwO8f7dGY6DRSZD5j64Wc/view?usp=sharing

https://drive.google.com/file/d/1JTB8jf0dLPQgjTjYYd7kMahvsDPI27Ix/view?usp=sharing

https://youtu.be/37xzSOR88aM?feature=shared

En vous remerciant par avance

Cordialement

Farnaz PISHRO

farnazcollections.com

https://linktr.ee/farnazpishro16

Définition du Larousse, le **VOEU** entre dans la formule de souhait et de bonheur, de réussite pour des occasions importantes et en particulier pour la bonne année.

Le terme vœu viendrait du mot latin *votum* qui signifie « une promesse faite aux dieux en échange d'une faveur demandée ou accordée. »
Sa source a plus de 4000 ans d'histoire. Elle viendrait des Babyloniens qui organisaient des processions, des cérémonies d'allégeance envers leur roi ou couronnaient un autre monarque. Leur fête était adressé aux dieux. En échange de leur prière, les Babyloniens espéraient des bienfaits pour les mois à venir. Ce rituel avait lieu au mois de mars, pendant la période des nouvelles semailles.

A la période de Jules César (-46 avant JC) et l'instauration du calendrier julien, le 1er janvier marque le début de la nouvelle année.

Au 17ème siècle, le Nouvel An a perdu sa dimension religieuse mais pas sa symbolique.
A partir de là, souhaiter ses vœux, c'est comme conjurer le mauvais sort. « On est sommé de chasser l'an passé et d'accueillir la nouvelle année. On évite à tout prix que les fantômes de l'année écoulée viennent hanter et compromettre l'arrivée des bienfaits tant attendus » de Stéphane Floccari
C'est vrai que lorsque nous nous souhaitons la bonne année, nous le faisons dans la joie, c'est festif. Et cela permettrait de conjurer le sort de l'an passé.

Et au niveau des plantes me direz-vous !

Les plantes sont depuis la nuit des temps les messagères des humains, investies de pouvoirs mystérieux. Et par celles-ci, nous pouvons souhaiter nos vœux.

L'armoise, la mère des plantes : elle était cueillie à la St Jean , aux premières lueurs de l'aurore et était portée autour de la taille en dansant autour d'un feu, avant de la jeter dans les flammes pour jouir d'une bonne santé toute l'année.

Qui n'a jamais embrassé sous le **Gui** ? Cette coutume aurait une origine Celte. Le

sixième jour de l'année celtique les druides allaient couper le gui en s'exclamant « Que le blé germe !». Cette expression, a donné : « Au gui l'an neuf ! »
La branche de gui est aujourd'hui un symbole de prospérité et de longue vie qui est un heureux présage pour franchir la nouvelle année.

Le houx, arbuste résistant, porte une réelle symbolique. Il est protecteur, joyeux et réconfortant, le houx réchauffe le temps hivernal et est magique.
Ses feuilles symbolisent la protection, la résistance et la vie éternelle. Ses baies rouges sont un signe d'abondance.

Et pourquoi pas de l'originalité pour exprimer ses vœux avec des fleurs.

Le **lys** est connu pour porter bonheur et un lys blanc est synonyme de pureté.

Le **chrysanthème** souhaite une vie longue et joyeuse.

Pour une réussite professionnelle, une **orchidée**. Elle représente aussi la pureté.

L'anémone est souvent offerte pour souhaiter bonne chance et bonne fortune.

Le **perce neige**, première fleur à fleurir de l'année, symbolise l'espoir et la pureté, le nouveaux départs et la promesse du printemps à venir.

Et tant d'autres, à vous de composer votre bouquet de vœux.

Géraldine conseillère en herboristerie

C'est la période des vœux : celle ou beaucoup d'entre nous prennent des résolutions, des engagements pas rapport à eux mêmes…
Personnellement, je ne le fais plus depuis quelques années car pour moi c'est à chaque instant que je suis engagée envers moi-même…

Mais ce changement symbolique d'année, de chiffres à la fin de la date, peut être l'occasion d'un rituel de bilan.

Prenez du recul sur ces derniers mois écoulés. Regardez les comme un film qui s'est déroulé avec votre présence comme personnage, accompagné par d'autres.

Est-ce que le scénario vous a plût ? Est-ce que vous vous sentez proche de ce personnage ? Sur quels plans il ne correspond pas à ce que vous aimeriez, à ce que vous êtes au fond de vous ?

Et pour la suite du film, comment le voyez-vous ? Qu'allez-vous modifier dans le scénario ou bien dans le personnage même pour que cela vous convienne mieux ? Pour que cela soit plus proche de vous ?

Car au final, c’est cela l’engagement envers soi même :

- observer ce qui est juste,

- ce qui ne l’est pas

- et mettre en place les actions nécessaires pour que cela le devienne.

Et ce n’est pas valable que le 31 décembre !!! mais à, chaque instant…

Cela demande une présence à chaque instant…. Je ne dis pas y réussir en permanence. Mais quand je constate ne plus y être, je prends du recul, j’observe à nouveau le film et je vois ce qui s’est passé en moi, le point sur lequel j’ai ou bien l’autre a appuyé et qui m’a fait quitter ma présence.

Et je choisis ensuite d’aller voir l’origine de ce point pour m’en libérer.

C’est mon engagement à être au plus proche de moi et au plus accueillante pour autrui. Ce qui ne veut pas dire qu’il ne faut pas poser des limites !!!

S'il y avait quelque chose à vous souhaiter, ce serait pour moi de **créer ce que vous désirez**!

Je vous propose de vous accompagner dans ce cheminement, de redevenir vous-même et non un pantin de vos émotions, croyances, mémoires diverses et variées:

- en soin sur mesure,

- avec l'atelier pour 7 personnes maximum: **Soyez pleinement vous mêmes** le mercredi 21 février de 9h à 12h au cabinet à Duerne. 30 euros, pause gourmande comprise.

Fanny Aladenise Praticienne en Thérapie Holistique.

Article co-rédigé par les thérapeutes de Duerne

- Fanny Aladenise 06 20 72 94 27 www.harmonyz.fr
- Géraldine Bénière 06 01 63 24 79 www.unepausebienetre.wixsite.com
- Nathalie de Rincquesen 06 24 45 85 82 www.idhotherapie.fr
- Olivier de Rincquesen 06 78 08 68 47 www.idhotherapie.fr

PROCHAINEMENT

Programmation spéciale en février/mars 2024

Grammond, Haute Rivoire, Montrottier, Virigneux, St Laurent de Chamousset

Programme complet dans le prochain tract

LA FERME DES BERTRAND

DOCUMENTAIRE

Jan 2024 / 1h29 / De Gilles Perret

50 ans dans la vie d'une ferme... Haute Savoie, 1972 : la ferme des Bertrand, exploitation laitière d'une centaine de bêtes tenue par trois frères célibataires, est filmée pour la première fois. En voisin, le réalisateur Gilles Perret leur consacre en 1997 son premier film, alors que les trois agriculteurs sont en train de transmettre la ferme à leur neveu Patrick et sa femme Hélène. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, le réalisateur-voisin reprend la caméra pour accompagner Hélène qui, à son tour, va passer la main.

A travers la parole et les gestes des personnes qui se sont succédé, le film dévoile des parcours de vie bouleversants où travail et transmission occupent une place centrale : une histoire à la fois intime, sociale et économique de notre monde paysan.

CEUX QUI NOUS NOURRISSENT

DOCUMENTAIRE

Nov 2023 / 1h50 / de Guillaume Descave

Ce film donne la parole à plus d'une cinquantaine de témoins qui représentent 26 exploitations agricoles réparties dans le département de la Loire. En allant à la rencontre de ces « professionnels nourriciers », on découvre toute la diversité du métier et l'éventail des productions : lait, viande, fromages, céréales, légumes, fruits, miel, vin... A l'écran, les témoins expliquent techniquement leur métier et présentent comment leurs vies personnelles et professionnelles s'imbriquent.

Tout le programme en avant-première avec la ***NEWSLETTER***

Inscription sur le site **www.cinemontsdulyonnais.fr**

TARIFS :

NORMAL 5 € / REDUIT (– de 16 ans) 3,5 €

PASS Région : 1 € / 3D : +1 €

Abonné ADULTE 4,50 € / Abonné JEUNE 3 €

Carte abonné annuelle : ADULTE 3 € - JEUNE 2 €

CONTACTS VILLAGES

BRULLIOLES Joël SOLA 07 71 25 31 83
BRUSSIEU Alain MONEYRON 06 31 63 20 24
CHAZELLES Daniel MINTION 06 95 89 92 94
CHEVRIERES Jean-Yves DURAND 06 60 80 67 17
DUERNE Jérôme BARANGE 06 78 89 57 99
FONTANES Nicolas MARTINS 06 62 22 36 58
GRAMMOND André PITAVAL 04 77 20 74 37
HAUTE-RIVOIRE Caroline PAYMAL 06 50 56 10 07
MONTROTTIER Jean-Yves LAVAL 06 58 38 25 94
St CLEMENT Marie-Gabriel GAYNON 06 06 97 98 28
St HEAND Dominique COPERE 04 77 30 91 70
St LAURENT Ginette DECULTIEUX 06 83 40 49 98
VIOLAY Nicolas JOUBERT 06 51 72 39 28
VIRIGNEUX Denis MASSET 04 77 94 42 79

Imprimerie IML Communication St Martin en Haut

CINE MONTS DU LYONNAIS

17 janvier 24 – 13 février 24

www.cinemontsdulyonnais.fr

Tél : 07 71 25 31 83

Bonne année

2024

Un récit d'aventure drôle et intelligent

LES INSEPARABLES

ANIMATION, AVENTURE, FAMILLE, COMEDIE

Déc 2023 / 1h29 / De Jérémie Degruson

A partir de 6 ans

[illegible]

Une savoureuse farandole chocolatée

WONKA

AVENTURE, FANTASTIQUE, FAMILLE

Déc 2023 / 1h57 / De Paul King

Avec Timothée Chalamet, Calah Lane, Keegan-Michael Key

Découvrez la jeunesse de Willy Wonka, l'extraordinaire inventeur, magicien et chocolatier de l'univers féerique de Charlie et la chocolaterie de Roald Dahl, dans le film WONKA. Timothée Chalamet incarne ce jeune homme débordant d'idées et déterminé à changer le monde... avec gourmandise ! Cette œuvre haute en couleur, mêlant émotion et humour, prouve que, dans la vie, les rêves peuvent devenir réalité – surtout si on a la chance de rencontrer Willy Wonka.

Un joli conte pédagogique et poétique

KINA & YUK : RENARDS DE LA BANQUISE

AVENTURE, FAMILLE

Déc 2023 / 1h20 / De Guillaume Maidatchevsky

A partir de 6 ans

[illegible]

Séances	Du 17 au 30 janvier		Du 31 janvier au 13 février	
	LES INSEPARABLES	WONKA	KINA & YUK : RENARDS DE LA BANQUISE	CHASSE GARDEE
BRULLIOLES	Jeu 18 jan 18h	Jeu 18 jan 20h30	Jeu 1er fév 18h	Jeu 1er fév 20h30
BRUSSIEU	Ven 26 jan 18h30	Ven 26 jan 20h30	Ven 9 fév 18h30	Ven 9 fév 20h30
CHAZELLES	Ven 19 jan 18h	Ven 19 jan 20h30	Ven 2 fév 18h	Ven 2 fév 20h30
CHEVRIERES		Mar 23 jan 20h30		
DUERNE		Ven 26 jan 20h30		Ven 9 fév 20h30
FONTANES	Sam 27 jan 17h30	Sam 27 jan 20h30	Sam 10 fév 17h30	Sam 10 fév 20h30
GRAMMOND		Mer 24 jan 20h		
HTE RIVOIRE	Sam 20 jan 17h	Sam 20 jan 20h30	Sam 3 fév 17h	Sam 3 fév 20h30 Lun 5 fév 14h30
MONTROTTIER	Mer 24 jan 17h	Mer 24 jan 14h30 & 20h	Mer 7 fév 17h	Mer 7 fév 14h30 & 20h
ST CLEMENT	Sam 27 jan 17h30	Sam 27 jan 20h30		
ST LAURENT	Mar 23 jan 18h	Mar 23 jan 20h30	Mar 6 fév 18h	Mar 6 fév 20h30
ST HEAND	Mer 17 jan 17h45	Mer 17 jan 20h30	Mer 31 jan 17h45	Mer 31 jan 15h & 20h30
VIOLAY	Sam 20 jan 18h	Ven 19 jan 20h30	Sam 3 fév 18h	Ven 2 fév 20h30
VIRIGNEUX	Dim 28 jan 17h	Dim 28 jan 20h		

On se bidonne du début à la fin

CHASSE GARDEE

COMEDIE

Déc 2023 / 1h41 / De Antonin Fourlon, Frédéric Forestier

Avec Didier Bourdon, Hakim Jemili, Camille Lou

Dans un village sans histoire, une maison de rêve en pleine nature est à vendre. Pour Simon et Adélaïde, à l'étroit dans leur appartement parisien avec leurs deux enfants, c'est l'occasion idéale de faire le grand saut et de quitter l'enfer de la ville. Mais le rêve se transforme rapidement en cauchemar quand ils réalisent que leurs si sympathiques voisins utilisent leur jardin... comme terrain de chasse ! Entre voisins, la guerre est déclarée et tous les coups (bas) sont permis !

CA A PARU DANS LA PRESSE

Le Progrès du 08/01/2024

Réunion publique de Solidair'Aidants

L'association Solidair-aidants des monts du Lyonnais rassemble des aidants de personnes âgées dépendantes. Après trois ans d'élaboration, la colocation à responsabilité partagée pour personnes âgées en perte d'autonomie de Duerne ouvrira ses portes au début du mois d'avril 2 024. Avant l'ouverture, une réunion publique aura lieu le samedi 20 janvier 2 024 à 14 h à la Salle Est Ouest de Sainte Foy l'Argentière.

Le Progrès du 11/01/2023

Ce boulanger invente une pâtisserie pour sauver l'église

- Le boulanger reversera 50 % à l'ASED

Voilà bientôt 7 ans que l'église de Duerne est fermée au public, plus d'office, plus de funérailles… Mais voilà que de bonnes volontés, de toutes confessions se sont mobilisées pour contrer cette spirale négative. Ainsi, l'association de sauvegarde de l'église de Duerne (ASED) est née. Celle-ci a pour but essentiel

de dynamiser les énergies autour de la réfection de l'église et par là même la recherche de fonds pour la réalisation des travaux.

De nombreuses manifestations ont été entreprises, concerts, repas, concours etc. La dernière en date est celle conduite par le boulanger du village, François

Reynard, un enfant du pays très attaché à son village. Pour apporter sa pierre à l'édifice, il n'a pas hésité à imaginer avec le président de l'ASED, Raymond Chollet de réaliser une confiserie de type lunette ayant la forme de l'église de Duerne. Il a fallu pour cela créer des moules, chose faite gracieusement par la société MSTI d'Arnaud et Maxime, puis de décider sous quels parfums décliner ces gourmandises. Le choix s'est porté sur chocolat, framboise et abricot.

François a décidé de mettre en vente ce nouveau produit dès le 16 janvier au prix de 1,80 € et reversera à l'association 50 %. Un petit pécule qui viendra s'ajouter au quelques 30 000 € déjà dans l'escarcelle de l'ASED. La municipalité va donc pouvoir affiner le budget nécessaire et ainsi démarrer les travaux en février prochain. Lorsque les forces vives de la commune se déploient, il est finalement possible de bousculer les vents contraires.

Vœux du maire: Les responsables d'association à l'honneur

Ce samedi 13 janvier, Benoit Vernaison, maire de Duerne a convié toute la population aux traditionnels vœux de la commune. Après l'habituelle remise des prix du concours de fleurissement, le maire a tenu à ouvrir la cérémonie aux différents acteurs de la vie duernoise, à ce titre petit changement au programme, il a souhaité mettre à l'honneur tout le travail effectué par les bénévoles du monde associatif. Chaque responsable a pu présenter son association et relater les différentes actions ou manifestations et expliquer le travail au quotidien. Plusieurs associations ont actuellement le vent en poupe, la pause duernoise, le rugby des monts, l'association de sauvegarde de l'église (ASED) ou solidair'aidants etc. Malheureusement, chacun a pu faire part d'un même souci commun : le manque de bénévoles devient une problématique récurrente.

Par la suite, le maire a présenté le bilan des actions entreprises en 2 023 et exposé les chantiers à venir sur cette nouvelle année. Les abords du stade et de l'école devraient être réalisés prochainement, plusieurs travaux d'aménagement de la route de Bordeaux

devraient voir le jour. Le chantier de l'église va pouvoir démarrer dès le mois de mars et ce pour une durée d'environ 8 mois. Les maisons du lavoir verront leur achèvement dès le premier trimestre.

Une surprise est venue couronner cet évènement, la présentation des futurs repreneurs du restaurant "Le plaisir des gourmands" va devenir "De toute façon…".

La réunion s'est traditionnellement terminée autour du verre de l'amitié.